

Québec, Assemblée nationale. *Débats de l'Assemblée législative, 1867-1878, 1893-1901*. Québec, 1974-1983. 8 vols.

Marcel Caya

Volume 30, numéro 2, avril-juin 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053558ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053558ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Caya, M. (1984). Compte rendu de [Québec, Assemblée nationale. *Débats de l'Assemblée législative, 1867-1878, 1893-1901*. Québec, 1974-1983. 8 vols.] *Documentation et bibliothèques*, 30(2), 67-68. <https://doi.org/10.7202/1053558ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

se concrétisera notamment par la création d'une *Société de développement des arts* qui aura comme «mandat de gérer et d'évaluer les programmes nationaux de soutien aux arts et d'aide à la création» (p. 66).

Malgré tout l'intérêt qu'il peut comporter, ce document véhicule une conception restrictive, essentiellement esthétique, de la culture, somme toute assez voisine de celle qui prévaut outre-Outaouais, taillée à la mesure des champs juridiques du Ministère et que l'on aurait pu croire dépassée depuis le Livre blanc de 1978. Mais, à la réflexion, que peut proposer d'autre un ministre de la compétence duquel ne relèvent même pas des domaines culturellement aussi vitaux que ceux de l'éducation, des communications, des loisirs, de l'environnement, pour ne pas parler de la science et de la technologie?

Gabriel Dussault
Département de sociologie
Université Laval
Québec

Québec, Assemblée nationale. Débats de l'Assemblée législative, 1867-1878, 1893-1901. Québec, 1974-1983. 8 vols.

La reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec est une entreprise gigantesque autant par l'ampleur de la tâche à accomplir que par le nombre et la nature particulière des difficultés à surmonter. Le projet est remarquable à plus d'un titre. Celui ou celle qui s'intéresse aux techniques de la documentation y observera jusqu'à quel point on y dépasse le cadre habituel de la reconstitution historique. L'historien y verra une étape importante et indispensable pour le développement de l'historiographie politique du Québec.

Conçu pour suppléer à l'absence de comptes rendus officiels des débats de l'Assemblée législative (à l'exception des efforts très inégaux du harsard *Desjardins* de 1879 à 1893), le projet vise à reconstituer l'ensemble des délibérations de sessions complètes de l'Assemblée législative comme l'avait fait Peter Waite pour les débats de la première législature de la Chambre des Communes et Élizabeth Nish pour ceux de l'Assemblée législative du Canada-Uni. Amorcé par l'historien Marcel Hamelin dans le cadre de ses recherches sur les défunts du parlementarisme au Québec jusqu'en 1878, le travail est poursuivi depuis 1973 par une équipe homogène qui, travaillant sous l'égide de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, a pu enrichir la portée initiale du projet original en l'étendant jusqu'au moment où les premiers comptes rendus officiels des débats de l'Assemblée deviennent disponibles en 1962. L'équipe pourra peut-être même reprendre ceux de la période 1879 à 1893 afin de combler un

certain nombre de lacunes identifiées dans les comptes rendus de Desjardins de cette période.

La reconstitution des débats s'accomplit en suivant une méthode cohérente qui se compare avantageusement à celles de Nish et Waite. Selon la méthodologie explicitée dans le volume portant sur les débats de 1893 à 1897, on établit d'abord un cadre de référence général au moyen des *Journaux de l'Assemblée* et des ordres du jour. On choisit ensuite dans un dossier de journaux de l'époque ceux qui contiennent les chroniques parlementaires les plus exhaustives et celles qui paraissent les plus susceptibles de contenir une version fidèle et complète. Au besoin, le dossier sera complété par d'autres documents, comme une brochure dans laquelle un discours serait publié intégralement. Les textes sont ensuite comparés par un historien qui détermine l'ordre des interventions et qui choisit une version de base. C'est cette version qui est ensuite augmentée par les précisions retrouvées dans les autres sources, comme les interruptions et les interventions très courtes. Ainsi, le résultat final du travail de compilation n'est pas nécessairement la sélection d'un extrait intégral d'une seule chronique parlementaire, mais plutôt une véritable reconstitution qui s'appuie sur l'interprétation d'un historien à partir des sources disponibles. Même si le projet n'est pas encore complètement achevé, les huit premiers volumes publiés jusqu'à ce jour, ceux couvrant les périodes 1867-1878 et 1893-1901, permettent déjà d'évaluer l'œuvre et de formuler un certain nombre de remarques.

On doit savoir gré aux compilateurs des débats d'avoir su, dès l'amorce du projet, camper leurs objectifs en tenant compte des limites inhérentes à ce type de reconstitution. Il faut convenir qu'il est difficile, voire impossible, de créer avec exactitude un document écrit qui puisse rendre compte fidèlement d'un échange verbal, et ce, même dans les meilleures conditions. La retranscription écrite d'un discours et, à plus forte raison, de délibérations complètes de plusieurs personnes restera donc toujours un compromis frisant le pis-aller. Non seulement il est difficile de décrire l'atmosphère des échanges, mais l'impossibilité de traduire le ton et le débit d'un intervenant laisse toujours place à de multiples interprétations. Il est également superflu d'insister sur la nature ambiguë du discours parlementaire pour apprécier les difficultés énormes que le projet de reconstitution des débats doit approvoiser.

Si l'on considère que même les comptes rendus des débats contemporains ne sont pas des transcriptions exactes de ce qui a été dit et entendu, il n'est donc pas question de critiquer ici l'engagement qu'ont pris les responsables du texte final de choisir, d'interpréter et d'éditer les textes à partir desquels ils doivent travailler. Au contraire, à cause de la méthodologie employée, le résultat du travail de l'équipe est une version plausible et, certes, aussi complète que possible des débats de l'Assemblée législative. La stricte adhérence à des

étapes précises permet à tout le moins de produire un texte qui se rapproche autant que possible de ce à quoi auraient pu ressembler des comptes rendus contemporains si des décisions mieux éclairées des parlementaires en avaient permis plus tôt la publication régulière. Même s'il s'agit de comptes rendus corrigés, il est possible d'apprécier la dextérité des compilateurs qui en ont rendu la lecture relativement facile; le sens de certains mots-clés est la plupart du temps respecté et l'humour réussit quelquefois à passer la rampe.

L'introduction méthodologique et le sommaire des faits marquants qui paraissent au début de chaque législature est un exemple du soin extrême qu'ont mis les rédacteurs à situer les textes des débats dans la réalité de leur reconstitution et dans leur contexte parlementaire plus large. Le texte de Denys Trudel sur la procédure et le vocabulaire parlementaires, publié en introduction du volume portant sur la huitième législature (1893-1897), intéressera particulièrement l'utilisateur puisqu'il fournit nombre de précisions sur les usages de l'époque qu'il aurait été difficile de mettre à sa disposition autrement. La «critique des journaux utilisés», publiée pour chaque législature, permet également, faute de mieux, de se former une opinion générale sur la pertinence et l'importance relatives des principales sources utilisées dans le travail de reconstitution.

Le chercheur appréciera également à sa juste valeur les index de participants et des sujets qui ont été ajoutés à chacune des sessions. La valeur du document comme instrument de recherche s'en trouve accrue. Certes, on pourrait souhaiter que les index des sujets soient encore plus exhaustifs de manière à favoriser des analyses de contenu et de textes plus rapides; mais, de façon plus réaliste, on doit quand même se rallier à la décision des rédacteurs de se limiter aux rubriques principales.

Bien que satisfait de façon générale de l'outil qui lui est fourni, le chercheur continuera cependant de déplorer qu'un certain nombre de décisions éditoriales le prive d'un instrument de travail encore plus polyvalent. Malgré toutes les bonnes raisons invoquées pour justifier la décision, le chercheur en histoire et en science politique regrettera l'absence totale de renvois susceptibles d'indiquer la provenance du texte principal choisi par le compilateur. Il nous semble qu'au moins la mention des sources principales de chacun des corps de textes retenus aurait permis à l'utilisateur de mieux évaluer l'origine et, peut-être, la crédibilité de la source retenue. La mention, dans des notes, de l'existence de sources contredisant certains passages aurait permis à l'utilisateur d'exercer ses propres choix. Tel que présenté, le texte oblige à un acte de foi en la justesse de jugement du compilateur, mais ne permet d'aucune manière d'évaluer la source en tant que source primaire. On doit se réjouir du fait que les archives de la Bibliothèque continueront de permettre au chercheur vraiment intéressé de retracer les choix de textes du compilateur; mais à quel prix! Le cher-

cheur en technique de documentation se permettra toujours de penser qu'une recherche plus approfondie du problème aurait permis d'en arriver à une solution de présentation à la fois simple et précise.

Un second reproche, celui-là plus important, pourrait être adressé aux responsables de la décision de ne publier les textes que dans leur version française. Peut-on sérieusement prétendre reconstituer le discours d'un député lorsque l'on traduit sciemment en français une intervention que l'on sait avoir été faite en anglais? Même s'il est impossible de déterminer la langue utilisée pour tous les cas, l'effort de rendre dans sa langue originale un texte anglais aurait été une décision plus juste dans une perspective d'utilisation pour la recherche. Il est à souhaiter que, malgré le contexte politique actuel, on mette un terme à cette entorse à la réalité historique québécoise.

Malgré toutes les imperfections que l'on pourrait lui reprocher, la reconstitution des débats contribuera sans contredit à stimuler la recherche sur l'histoire de notre parlementarisme sans laquelle il est impossible de prétendre à une histoire politique authentique. L'établissement et l'acceptation d'un texte de base permettra non seulement au spécialiste d'épargner des sommes de temps considérables qu'on aurait dû investir autrement dans la collection des textes, mais elle rendra également possible la sélection de sujets de recherche plus courts par des étudiants non-spécialistes inscrits à des cours d'histoire ou de science politique.

En élargissant ainsi la base de recherche de l'histoire du parlementarisme, elle rendra possible l'utilisation des débats dans un plus grand nombre de travaux d'historiens et de politologues qui n'auront plus à franchir autant d'obstacles avant de pouvoir étayer les fondements de leurs méthodologies et modèles respectifs au moyen du texte des débats. À condition que les compilateurs ne normalisent pas trop la forme et le vocabulaire original des textes, la reconstitution des débats permettra également d'effectuer des recherches mieux fondées sur l'évolution véritable du parlementarisme québécois qui, jusqu'ici, devait se contenter des témoignages bien limités des acteurs de l'époque.

Les reproches que l'on peut lui faire ne doivent aucunement remettre en question le bien-fondé de la démarche essentielle du projet. L'œuvre de reconstitution amorcée est utile, fondamentale et, sans contredit, essentielle. Elle contribue à restituer, une fois pour toutes, à la mémoire collective québécoise une documentation qui lui manquait. Lorsqu'elle sera disponible dans son ensemble, elle permettra à l'histoire politique d'éclairer des pans entiers de l'histoire du Québec et des Québécois.

Marcel Caya
Service des archives
Université McGill